
FORMATION AIPR

PRESENTATION DE LA FORMATION

Qu'est-ce qu'une formation AIPR ?

La formation AIPR (Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux) est une formation obligatoire en France depuis 2018 pour les personnes intervenant à proximité de réseaux enterrés ou aériens. Elle s'inscrit dans le cadre de la réglementation anti-endommagement, visant à prévenir les incidents liés aux travaux près des réseaux sensibles tels que l'eau, le gaz, l'électricité, ou encore les télécommunications.

Les travaux à proximité de ces infrastructures présentent des risques importants, tant pour les intervenants que pour les équipements et les populations environnantes. La formation AIPR a pour but de fournir aux participants les compétences nécessaires pour travailler en toute sécurité, conformément à la législation en vigueur, tout en évitant les accidents ou les coupures de service.

Qui est concerné par la formation AIPR ?

La formation AIPR s'adresse aux différents acteurs impliqués dans les travaux publics et privés. Elle est divisée en trois niveaux adaptés aux responsabilités de chacun :

AIPR Opérateur : Ce niveau s'adresse aux personnels réalisant directement les travaux sur le terrain, comme les conducteurs d'engins ou les ouvriers. Il permet d'apprendre à localiser les réseaux, respecter les règles de sécurité et réagir correctement en cas d'imprévu.

AIPR Encadrant : Conçu pour les chefs de chantier ou les conducteurs de travaux, ce niveau enseigne la gestion des équipes, la lecture des documents administratifs (DT-DICT) et la coordination des interventions pour garantir la sécurité sur le terrain.

AIPR Concepteur : Ce niveau est destiné aux techniciens et ingénieurs travaillant en bureau d'études. Il vise à intégrer les contraintes des réseaux dès la phase de planification et à produire des documents conformes aux normes.

Comment se déroule la formation AIPR ?

La formation comprend des modules théoriques pour comprendre la réglementation et les risques, ainsi que des exercices pratiques adaptés au rôle des participants. Elle se termine par un test QCM validé par le ministère de la Transition écologique, garantissant la délivrance de l'autorisation AIPR.

Pourquoi suivre une formation AIPR ?

En obtenant une AIPR, vous vous assurez de respecter les obligations légales tout en protégeant les travailleurs, les infrastructures et l'environnement. Cette formation est essentielle pour sécuriser les interventions et garantir leur conformité.

Que vous soyez opérateur, encadrant ou concepteur, la formation AIPR est un gage de professionnalisme et de sécurité indispensable dans le cadre des travaux à proximité des réseaux.

SE PRESENTER MUNI DE :

Équipement de travail obligatoire : vêtements de travail, chaussures de sécurité, gants, lunettes ou visière de sécurité

Nous serons dans l'obligation de refuser l'accès à la formation de tout stagiaire ne se présentant pas avec l'équipement mentionné ci-dessus.

PROGRAMME DE FORMATION

MODULE 1 : AIPR ENCADRANT

OBJECTIFS :

- Comprendre les réglementations et les enjeux liés à l'intervention à proximité des réseaux.
- Acquérir les compétences nécessaires pour encadrer et coordonner les travaux en toute sécurité.
- Assurer le respect des normes et des procédures de sécurité.

CONTENU :

1. Introduction aux risques et dangers des travaux à proximité des réseaux.
2. Législation et réglementation concernant l'intervention à proximité des réseaux.
3. Rôles et responsabilités de l'encadrant.
4. Gestion des risques et des situations d'urgence sur le chantier.
5. Coordination et communication avec les différents acteurs du projet.

MODULE 2 : AIPR CONCEPTEUR

OBJECTIFS :

- Comprendre les spécificités des projets de travaux et les exigences en matière de sécurité.
- Acquérir les connaissances pour intégrer la sécurité dans la phase de conception.
- Garantir la conformité aux réglementations et aux normes.

CONTENU :

1. Rôles et responsabilités du concepteur dans la sécurité des travaux.
2. Intégration de la sécurité dès la phase de conception du projet.
3. Analyse des risques liés aux réseaux pour la planification du projet.
4. Normes et bonnes pratiques pour la conception en toute sécurité.
5. Coordination et communication avec les autres parties prenantes du projet.

MODULE 3 : AIPR OPERATEUR

OBJECTIFS :

- Acquérir les compétences techniques pour travailler en sécurité à proximité des réseaux.
- Comprendre les risques spécifiques et les mesures de prévention en tant qu'opérateur.
- Maîtriser l'utilisation des équipements et des engins en respectant les normes de sécurité.

CONTENU :

1. Connaissance approfondie des réseaux et des risques associés.
2. Utilisation sécurisée des équipements et des engins près des réseaux.
3. Mesures de prévention des accidents et de gestion des situations d'urgence.
4. Respect des procédures et des bonnes pratiques de sécurité sur le chantier.
5. Formation pratique sur des situations réelles et des simulations.

Chaque module serait suivi d'une évaluation pour s'assurer que les participants ont acquis les connaissances et compétences nécessaires. Les formations seront dispensées par des formateurs spécialisés dans le domaine de la sécurité et de l'intervention à proximité des réseaux.

PUBLIC

AIPR Opérateur : Ce niveau s'adresse aux personnels réalisant directement les travaux sur le terrain, comme les conducteurs d'engins ou les ouvriers. Il permet d'apprendre à localiser les réseaux, respecter les règles de sécurité et réagir correctement en cas d'imprévu.

AIPR Encadrant : Conçu pour les chefs de chantier ou les conducteurs de travaux, ce niveau enseigne la gestion des équipes, la lecture des documents administratifs (DT-DICT) et la coordination des interventions pour garantir la sécurité sur le terrain.

AIPR Concepteur : Ce niveau est destiné aux techniciens et ingénieurs travaillant en bureau d'études. Il vise à intégrer les contraintes des réseaux dès la phase de planification et à produire des documents conformes aux normes

PRE-RECQUIS :

Maîtrise orale et écrite du français.

Maîtrise de l'outils informatique. A minima savoir se servir d'un ordinateur avec clavier et souris

NOMBRE PARTICIPANTS

Entre 2 et 6

FORMAT DE LA FORMATION

La formation se déroulera en présentiel

OBJECTIFS OPERATIONNELS

Les objectifs de la formation sont :

- **Prévenir les risques d'endommagement** : Apprendre à identifier, localiser et protéger les réseaux sensibles (gaz, électricité, télécommunications, eau, etc.) lors des travaux.
- **Garantir la sécurité des intervenants** : Maîtriser les consignes et bonnes pratiques pour éviter les accidents sur le chantier et protéger les travailleurs.
- **Respecter la réglementation** : Comprendre et appliquer les obligations légales, notamment les procédures liées aux documents DT-DICT et aux marquages-piquetages.
- **Assurer la conformité des interventions** : Intégrer les contraintes techniques et administratives spécifiques pour travailler en toute conformité et limiter les impacts sur les infrastructures et l'environnement.

DURÉE

La durée de cette formation est de 1 jour.

DÉLAIS D'ACCÈS A LA FORMATION

Les délais d'accès à la formation sont d'environ 2 mois. Ces délais peuvent varier en fonction du planning des deux parties. Également, une situation de handicap d'un stagiaire devra être mentionné par le demandeur de la formation dès la demande de formation. Ce délai d'accès peut être allongé de 2 mois supplémentaires afin de permettre au centre de formation de s'organiser et faire appel à un partenaire local pour aider à la même efficacité de la formation.

CONTACTS

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter directement le service formation de QUALIS Consulting par email (contact@qualis-consulting.fr) ou par téléphone (+33(0) 6 34 53 90 01).

Le formateur est une personne expérimenté et formé spécifiquement pour dispenser cette formation afin de délivrer des formations en adéquation avec les innovations liées au métier

MÉTHODES MOBILISÉES

MOYENS PEDAGOGIQUES MIS A DISPOSITION :

- Salle de réunion avec rétroprojecteur (chez le client)
- Support de formation (distribué à la fin de la formation)
- Ces éléments sont tenus à jour et correspondent au déroulé de la formation afin que les bénéficiaires puissent s'approprier ces éléments.

METHODES EMPLOYEES :

- Méthode affirmative par exposé est limitée aux explications théoriques.
- Méthode interrogative et participatif afin de favoriser l'engagement.
- Méthode active est appliquée continuellement avec des exercices de mises en situations pratiques sur des équipements pédagogiques.
- Méthode démonstrative est appliquée par jeux de rôles ou mises en situations.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE VALIDATION

ÉVALUATION DU STAGIAIRE :

La **formation AIPR** inclut un test QCM agréé par le ministère de la Transition écologique. Une fois validée, l'autorisation est valable pendant 5 ans.

ÉVALUATION DE LA FORMATION ET DU FORMATEUR :

En fin de formation, un formulaire d'évaluation de la formation permettra au stagiaire d'évaluer la qualité et la pertinence de la formation (moyens pédagogiques utilisés, matériels mis à disposition, pédagogie du formateur...).

DOCUMENT(S) DELIVRE(S) SUITE A L'EVALUATION DES ACQUIS

En cas de réussite à l'examen QCM, QUALIS consulting délivrera une attestation de compétences, conformément au modèle figurant en annexe 2 de l'arrêté du 22 décembre 2015

LOCAUX ET ACCES

LIEU DE FORMATION

La formation se déroulera directement chez le client.

Lorsque la formation se déroule dans les locaux du client, celui-ci est responsable des conditions et moyens d'accès à la formation notamment vis-à-vis de l'accessibilité des personnes en situation de handicap



QUALIS Consulting, 160 A CHEMIN
DES FARIDOUX, 84160 CADENET

Email : contact@qualis-consulting.fr
Tél : 06 34 53 90 01

Site web : www.qualis-consulting.fr

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Au préalable de la formation, le centre de formation devra être informé afin d'adapter sa formation et éventuellement faire appels à des partenaires pour assurer la formation avec la même efficacité.